

BERNARD PATRY ACCÈDE À LA PRÉSIDENCE DE L'APF

Le docteur Bernard Patry, Président de la section canadienne, est devenu le 9 juillet dernier Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) lors de la XXXI^e session annuelle qui se tenait à Bruxelles, en Belgique. M. Patry succède ainsi à M. Mahamane Ousmane de la section nigérienne, qui occupait cette fonction depuis juillet 2003.

M. Patry a toujours été fortement impliqué au sein de l'APF depuis le début de sa carrière parlementaire, ayant occupé diverses fonctions au sein de celle-ci.

Dans son allocution, M. Patry a énuméré les grands thèmes qu'il entend promouvoir au cours de son mandat.

Le nouveau Président a tout d'abord rappelé l'importance que des valeurs telles que le pluralisme culturel, la gouvernance démocratique et la dignité humaine se traduisent un peu plus chaque jour dans la réalité quotidienne des pays de la Francophonie. M. Patry a par ailleurs rappelé le caractère pluriel de la Francophonie, et comment cette diversité constitue une source de richesse et un modèle à offrir à d'autres sociétés. Comme l'a souligné M. Patry : « La Francophonie peut encourager le dialogue nécessaire à l'élimination des préjugés, tout en faisant reculer la haine et la peur des différences. »

M. Patry a par la suite abordé différents enjeux qui font l'objet de discussions intenses actuellement sur la scène internationale : la mondialisation, la réforme de l'Organisation des Nations Unies et le droit à l'intervention humanitaire. L'APF et les autres instances de la Francophonie doivent faire entendre leur voix sur ces questions. Cette action francophone doit évidemment prêcher par l'exemple et se faire dans le respect des principes propres au multilatéralisme.

Par ailleurs, les membres suivants de la section canadienne ont été reconduits dans leurs fonctions respectives : l'honorable Pierre De Bané, président de la Commission des affaires parlementaires, l'honorable Rose-Marie Losier-Cool, rapporteur de la Commission de la coopération et du développement et vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires. Pour sa part, Marc Godbout a été élu rapporteur de la Commission politique en remplacement de Bernard Patry. Enfin, le sénateur Pierre De Bané succède à Bernard Patry au poste de président de la section canadienne.



Le docteur Bernard Patry préside une première séance de l'APF lors de la XXXI^e Session ordinaire.

De gauche à droite : M. André Bouchat, président de la Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, M. Jean-François Istasse, président du Parlement de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles, M. Mahamane Ousmane, président sortant de l'APF, le docteur Bernard Patry, président de l'APF, M. Jacques Legendre, secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Jean-Yves Pauti, secrétaire général administratif de l'APF.

Jean Michel Roy
Secrétaire administratif de la section

